

Conditions Générales de Vente de Formation

Les présentes conditions s'appliquent à tout inscrit à une formation organisée par Sabine Degroote. Ces formations sont régies par Sabine Degroote enregistrée à L'INSEE en tant que travailleur individuel sous le numéro siret 51538875900026, dont le siège social se situe au 28 rue de la fontaine 38660 LUMBIN.

Contact : Tel: 06 60 85 00 32, Mail: sabine.degroote.chant@gmail.com

- Pour toutes les formations proposées

Le montant en intégralité exigé pour toute formation a valeur de réservation.

Annulation du fait de l'élève: l'élève ne bénéficie **pas du délai de rétractation**, et ce conformément à l'article L 121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

Aucune assurance annulation n'est incluse dans le prix des formations. **Il vous appartient de contracter une telle assurance auprès de votre assureur**, notamment si un risque médical ou professionnel peut vous empêcher d'assister à la formation (exemple Assurance GMF loisirs et séjours, à souscrire avant le paiement de la formation choisie)

Toute inscription à une formation est nominative et ne peut donc être donnée à une tierce personne.

Annulation du fait de l'organisateur: conduit au remboursement prorata temporis.

Toute formation peut être annulée en cas de sous effectif. L'élève sera alors intégralement remboursé.

Règlements par chèques, espèces, virement IBAN (sur demande préalable et acceptation de l'organisateur) sont acceptés.

Encaissements par chèque: à l'issue des cours pour les cours particuliers, au début de chaque trimestre pour l'inscription à l'année, à l'issue du premier jour de stage, atelier chant/piano ou master-classe. Encaissement par virement IBAN : au moment de la réservation.

Tous les tarifs figurent en détail sur le site <https://www.sabinedegroote.com/>

- Pour les cours de chant particuliers, les ateliers chant/piano, les master-classes

Tout cours particulier de chant, atelier chant/piano ou master-classe, est dû à date de la signature du contrat d'inscription, et ne peut-être remboursé pour quelque motif que ce soit.

Annulation ponctuelle d'un cours particulier du fait de l'élève: en cas de désistement ou d'annulation, quel qu'en soit la raison, le cours reste dû et n'est pas rattrapable. Toutefois vous avez la possibilité de l'échanger avec un autre élève . Pour cela il faut prévenir le professeur au minimum 48 heures à l'avance par mail uniquement en précisant vos disponibilités. Des coordonnées d'élèves vous seront transmises. Si un élève accepte l'échange, prévenir le professeur par mail, celui-ci validera alors cet accord auprès des 2 élèves. Si aucun élève n'est disponible pour cet échange, le cours reste dû. L'inscription étant nominative, le cours peut être échangé mais non donné à un autre élève ou quelque autre personne.

L'élève qui choisit de suivre ses cours en présentiel a la possibilité de prendre des cours en ligne uniquement en prévenant au cours précédent. Cours en ligne: compte tenu de ce règlement, merci de vérifier votre connexion avant votre séance.

Covid 19: en cas de restrictions gouvernementales, contraction ou cas contact covid 19 (élève ou enseignant) les cours seront délivrés en ligne.

- Stage de 2 jours « Les Bases du Chant »

Annulation du fait du stagiaire sous quelque motif, y compris contraction ou cas contact Covid 19: jusqu'à 30 jours avant la date de début de stage la somme totale des frais pédagogiques sera retenue. Avant ces 30 jours, 50% des frais seront remboursés.

- Stage de 5 jours (technique vocale, interprétation et mise en scène)

Annulation du fait du stagiaire sous quelque motif, y compris contraction ou cas contact Covid 19: jusqu'à 40 jours avant la date de début de stage la somme totale des frais pédagogiques sera retenue. Avant ces 40 jours, 50% des frais seront remboursés.

Covid 19 : en cas de restrictions gouvernementales le stage sera reporté à une date ultérieure acceptée par la majorité des stagiaires. Les stagiaires indisponibles à cette nouvelle date seront entièrement remboursés.

- Droit à l'image

En souscrivant aux formations proposées par Sabine Degroote, l'élève donne son accord pour être filmé(e), photographié(e) à visage découvert, avec sa voix et/ou son instrument de musique au cours des activités suivantes: concerts, répétitions, ateliers, master-classes, cours et stages de chant, afin d'être intégré(e) pour une durée illimitée, dans son projet de promotion personnelle: présentation de son activité en tant que chanteuse lyrique, et professeur de chant. Cette démarche peut se présenter sur support papier, CD, DVD, site web, et réseaux sociaux.

Ce droit de représentation n'autorise pas Sabine Degroote à vendre ces supports, il lui permet uniquement leur diffusion.

Date de mise à jour 30/11/2022